



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2179

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône pour son programme d'actions 2017

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Deviaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2179**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône pour son programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône a pour mission de rassembler, coordonner et conduire des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé principalement au bénéfice et au plus près de la population du Département du Rhône.

Depuis plusieurs années, cette association conduit des interventions en matière d'éducation à la santé en partenariat avec la Métropole de Lyon dans le champ de ses compétences et particulièrement auprès des professionnels médico-sociaux.

Le projet associatif de l'association s'articule autour de plusieurs objectifs :

- participer à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé,
- être un partenaire ressource en matière d'éducation et de promotion de la santé,
- développer une démarche participative pour améliorer la santé des populations,
- contribuer au développement de la promotion de la santé.

Elle assure un rôle de pôle ressource pour les professionnels en matière d'éducation à la santé et met en œuvre des programmes de prévention auprès des publics sur les thématiques suivantes : précarité et enjeux de santé, santé environnementale, rythmes de vie, santé nutritionnelle, promotion de l'activité physique, etc.

L'ADES est, par ailleurs, membre du pôle régional de compétence en promotion de la santé et de la plate-forme Rhône-Alpes d'éducation à la sexualité.

Pour mettre en œuvre ces projets, l'ADES du Rhône dispose d'une équipe pluridisciplinaire (personnel administratif et chargés de projets).

Par délibération n° 2017-1909, le Conseil de la Métropole a attribué à l'ADES un financement de 22 620 € au titre des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'éducation au développement durable (PEDD).

I - Bilan des actions 2016

Dans le cadre de son pôle ressources, l'ADES du Rhône a informé, accompagné et formé plus de 1 500 professionnels. Elle dispose de près de 800 outils pédagogiques et de plus de 600 ouvrages à la disposition des professionnels. Elle a assuré la diffusion de plus de 61 000 documents d'éducation à la santé. Elle diffuse par ailleurs régulièrement une lettre électronique "info santé Rhône" auprès de 4 500 contacts inscrits.

Au titre du programme "promotion de la santé avec les personnes vulnérables", l'ADES a organisé 2 journées thématiques qui ont réuni plus de 110 participants. Des ateliers santé au bénéfice de 580 personnes particulièrement démunies ont été mis en place dans les quartiers en politique de la ville, en lien avec l'ensemble des partenaires. Près de 2 000 habitants ont été accompagnés dans le cadre de la médiation santé pour leurs démarches d'accès aux droits et aux soins.

Les actions menées dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale ont permis de toucher 5 500 personnes

En matière de santé et petite enfance, l'ADES a développé des actions sur la santé et le rythme de vie des jeunes enfants, en particulier dans les quartiers en politique de la ville. 22 animations ont été organisées auprès de 286 familles. L'ADES agit également pour la prévention du surpoids et de l'obésité auprès des enfants de 3 à 6 ans ainsi que leurs parents. En 2016, 480 personnes ont bénéficié de ces actions

L'ADES a initié en 2016 des actions sur la santé des personnes âgées, tant à domicile qu'au sein des établissements, sur la prévention de la dénutrition et la promotion de l'activité physique.

II - Programme d'actions 2017

L'action du pôle ressource sera renforcée pour améliorer la diffusion de la prévention et promotion santé aux acteurs porteurs de projets sur le territoire de la Métropole

L'essentiel du programme "exclusion sociale et enjeux de santé" sera poursuivi à l'identique, car la demande des professionnels, les attentes et besoins des publics visés sont toujours aussi présents. Un quatrième médiateur santé sera recruté pour intervenir sur de nouveaux territoires

De nouveaux territoires bénéficieront des actions menées au titre de la santé et de la petite enfance.

Des actions de formation pour les professionnels de l'aide à domicile auprès des personnes âgées seront menées, ainsi que la diffusion d'un outil de prévention de la dénutrition.

En 2016, le financement attribué à l'ADES pour ses actions de prévention santé avait été individualisé dans le cadre du plan d'éducation au développement durable pour un montant de 27 000 €

Il est donc proposé d'attribuer à l'ADES du Rhône une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au titre des actions de prévention santé qui seront mises en œuvre en 2017 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 380 € au profit de l'association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône au titre de l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'ADES du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 412 - opération n° 0P32O3581A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.